



## Editorial

La FNADE et l'ensemble de ses syndicats vous souhaitent une heureuse année pour vous, vos familles et vos entreprises.

Que 2007 vous apporte la créativité, la compétitivité et l'adaptation au monde qui change pour réaliser vos objectifs de croissance et d'emploi.

La FNADE restera à vos cotés pour :

- assurer la veille normative et réglementaire de vos activités,
- accompagner la vie des syndicats, des collèges, des commissions et des régions,
- relayer l'information nationale,
- vous représenter auprès des pouvoirs publics, des autres organismes professionnels et des instances de normalisation française et européenne
- et assurer la défense des intérêts de notre profession

Très bonne année 2007.

*Pierre RELLET*

## ➤ SOMMAIRE

- Vie de la FNADE et des Syndicats \_\_\_\_\_ p. 2
- Informations Sociales du SNAD \_\_\_\_\_ p. 3
- Vie des collèges et commissions \_\_\_\_\_ p. 3 à 5
- Vie des régions \_\_\_\_\_ p. 5
- Réglementation/Législation \_\_\_\_\_ p. 6-7
- Normalisation \_\_\_\_\_ p. 8
- Infos brèves/Divers \_\_\_\_\_ p. 8-9
- Publications \_\_\_\_\_ p. 9
- Partenaires \_\_\_\_\_ p. 9

## ➤ CALENDRIER

### Réunions du mois de janvier 2007

- **10 janvier** : GT « Effet de serre »
- **11 janvier** : Rencontre GT « Effet de serre » - ADEME - CITEPA
- **12 janvier** : Collège Valorisation Biologique
- **16 janvier** : FNADE IDF
- **17 janvier** : FNADE SUD OUEST
- **18 janvier** : GT « ADR »
- **22 janvier** : GT « BAT (meilleures techniques disponibles) »
- **25 janvier** : Groupe AFNOR U44D
- **31 janvier** : Collège Valorisation Energétique

# VIE DE LA FNADE ET DES SYNDICATS

## **SNIDE**

*Président : Hubert de CHEFDEBIEN*

La dernière réunion du Groupe Plénier du **fascicule 82** s'est déroulée le 5 décembre 2006. Les travaux relatifs à la révision de ce document sont maintenant terminés.

Ce document sera prochainement envoyé au GEM (Groupe d'Etude des Marchés) afin d'y être adopté (probablement courant du 1<sup>er</sup> semestre 2007).

**La prochaine Assemblée Générale du SNIDE se déroulera le 8 février 2007.**

*Contact : Bérenger SALTEL-PONGY*

## **FAMAD**

*Président : Yves BOURQUARD*

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 12 décembre 2006. Il a traité des sujets suivants :

- Suites des contrôles de conformité des BOM neuves,
- Applicabilité de l'arrêté levage aux lève-conteneurs,
- Normalisation des conteneurs et des véhicules de collecte,
- Retards à la livraison de châssis Euro 4,
- Travaux du Collège collecte et logistique,
- Charte FNADE Ile de France-AMIF-CRAMIF,
- Déontologie.

**La prochaine réunion a été fixée au mercredi 7 février 2007 (Assemblée Générale Ordinaire et Conseil d'Administration).**

*Contact : Claude PERRIN*

## **SYPREA**

*Président : Hubert BRUNET*

### • **EFAR (EUROPEAN FEDERATION FOR AGRICULTURAL RECYCLING)**

L'EFAR est la Fédération européenne représentant les professionnels du recyclage agricole des boues de station d'épuration. Récemment créée, elle regroupe des entreprises et syndicats professionnels de plus de 9 pays. Hubert Brunet, président du SYPREA, en est également le président.

### • **DIRECTIVE BOUE**

Comme annoncé dans le cadre de la communication sur la Stratégie Thématique Sol de la Commission Européenne, la DG environnement devrait entreprendre en 2007 une révision de la directive boue.

### • **NOUVEL ADHERENT**

Le SYPREA est heureux d'accueillir un nouvel adhérent pour 2007. Il s'agit de la société SOFUNAG-Environnement.

### • **PROCHAINES ÉCHÉANCES**

- 10 janvier : groupe ASTEE boues
- 10 janvier : groupe ASTEE reconstitution de sol
- 25 janvier : groupe AFNOR U44D
- 26 janvier : comité de pilotage ERS boue

**La prochaine réunion du SYPREA aura lieu le 29 mars à 14h00.**

*Contact : Thomas BONHOURE*

## **UPDS**

*Président : Jean-François LAFON*

Hubert BONIN a démissionné de ses fonctions de l'UPDS ; il est remplacé dans son poste par Jean-François LAFON jusqu'à la prochaine AG qui se tiendra le 6 février 2007.

### • **PROPOSITION DIRECTIVE SOL**

A la lecture de la proposition de directive sol, l'UPDS souhaite réagir et rédiger un "position paper" présentant notamment les remarques suivantes :

- la réglementation sol doit être séparée de la réglementation déchet,
- un agrément est nécessaire pour les sociétés exerçant cette profession.

### • **QUALIPOL**

A 4 nouvelles sociétés ont obtenu le label Qualipol dont une non adhérente à l'UPDS :

- ICF environnement,
- Ortec General de Dépollution,
- Serpol,
- Socotec Industries.

### • **COMMUNICATION**

#### **Pollutec**

La fréquentation pour les conférences du village Sites et Sols pollués de l'UPDS a été importante. Les présentations seront bientôt disponibles sur le site Internet de l'UPDS.

### • **PROJET EXPORTATION DES SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS À L'ÉTRANGER**

Le site Internet [www.france-soilcare.org](http://www.france-soilcare.org) sera bientôt finalisé et présenté lors de la réunion de bureau de janvier 2007.

**L'Assemblée Générale se tiendra le mardi 6 février matin et sera suivie d'une réunion de bureau l'après-midi dans les locaux de la FNADE.**

*Contact : Cécile GUERET*



# INFORMATIONS SOCIALES DU SNAD

## FIMO/FCOS

Nous vous informons que la Commission Paritaire Nationale a, récemment, agréé le groupe ECF pour dispenser, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, les formations FIMO et FCOS telles que définies par notre accord de branche du 21 octobre 1999.

Cet agrément porte, désormais, à quatre le nombre d'organismes agréés par la branche dans le cadre de ce dispositif.

Nous vous rappelons, en effet, que la Commission Paritaire Nationale avait déjà agréé, le 11 juillet 2000, les organismes FORGET et PROMOTRANS pour dispenser les formations FIMO et FCOS ainsi que l'Institut de l'Environnement Urbain pour dispenser la FCOS.

## Formation professionnelle

Afin d'assurer une meilleure cohérence entre les dispositifs inter-branches et inter-professionnels de formation

professionnelle, nous vous rappelons que le MEDEF et les 5 organisations syndicales de salariés ont conclu un accord qui organise la fusion de l'OPCIB avec le réseau OPCAREG.

Cette fusion conduit :

- à donner le jour à une structure unique à vocation inter-branches et interprofessionnelle, dénommée « OPCIB-IPCO ». Le conseil d'administration sera désormais composé de représentants de branches et de représentants des régions.
- à faire co-exister le réseau de collecte OPCAREG avec les opérateurs actuels (tel que l'OME) ; Cette co-existence n'a pas pour effet de modifier les modalités de collecte pour 2007. Les contributions relatives à la professionnalisation, au 0,2 additionnel et au plan de formation des entreprises de moins de 10 salariés seront toujours collectées par l'OME.
- à mutualiser les contributions « professionnalisation » des branches et des OPCAREG.

Contact : *Ludovic BRULEFERT*

# VIE DES COLLÈGES ET COMMISSIONS

## Collège déchets dangereux

Président : *Edouard HENAUT*

La dernière réunion du Collège s'est déroulée le 20 décembre 2006.

- Le **guide de formation des gardiens et responsables de déchèterie** sera diffusé prochainement (début d'année 2007). Ce document a été élaboré afin de disposer d'une base homogène à l'ensemble des adhérents du Collège lorsqu'ils sont amenés à discuter formation avec les responsables de déchèteries.
- La **fiche thématique FNADE « Déchets Dangereux »** a été mise à jour par le Collège et est disponible sur le site Internet de la FNADE.
- Le Collège a réagi au **courrier de Stavros DIMAS adressé à Karl-Heinz FLORENZ** concernant la détermination du critère R1/D10, à l'intérieur duquel il était dit qu'une usine d'incinération de déchets dangereux devait obligatoirement être classée « D10 (opération d'élimination) ». Le Collège a expliqué que ces installations faisaient de la valorisation énergétique et matière et qu'il ne fallait donc pas fermer la porte au critère « R1 (opération de valorisation) ».

- Le **9<sup>ème</sup> programme des Agences de l'Eau** a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Comme nous l'avions demandé, des aides seront apportées aux DDD (déchets dangereux diffus).

La prochaine réunion du collège est prévue le 15 mars 2007 à 15h00.

Contact : *Bérenger SALTEL-PONGY*

## Collège valorisation énergétique

Co-présidents : *Patrick BOISSEAU*  
et *Hubert de CHEFDEBIEN*

- Le « **Guide d'application FNADE de l'arrêté du 20 septembre 2002** » a été mis à jour et est maintenant disponible sur le site Internet de la FNADE.
- Le **GT « BAT (meilleures techniques disponibles) »** a commencé l'élaboration d'un guide méthodologique FNADE sur le thème « Comment montrer que l'on met en œuvre les meilleures techniques disponibles sur une usine d'incinération ». Ce document devrait être prêt pour fin janvier – début février 2007.

Le MEDD trouve cette démarche très intéressante.



La prochaine réunion du GT « BAT » se déroulera le 22 janvier 2007 à 9h30.

- Le projet de convention FNADE-ADEME pour la réalisation d'une **étude de faisabilité concernant l'étude « spectres dioxines »** est actuellement en discussion et devrait aboutir dans les mois à venir.

La prochaine réunion du collège est prévue le 31 janvier 2007 à 9h30.

Contact : Bérenger SALTEL-PONGY

## Commission affaires européennes

### GT « EFFET DE SERRE »

Présidente : Ghislaine HIERSO

- Le GT a décidé de faire réaliser, par un cabinet extérieur, un **document FNADE sur le thème « Effet de serre et secteur des déchets »**. Ce document sera en français et en anglais et présentera notre position sur la problématique « Effet de serre ». Il devrait être disponible courant du 1<sup>er</sup> semestre 2007.
- Le GT a préparé et envoyé ses remarques sur le projet de **position paper de la FEAD « Waste management industry and the EU ETS »** qui sera prochainement disponible.
- L'ETC/RWM (European Topic Centre on Resource and Waste Management) est en train de réaliser une étude sur le thème « **Projections of greenhouse gas emissions 2006-2020 from municipal waste in the EU25** ». Cette dernière devrait paraître prochainement. Le GT analysera en détails cette étude.

Le **protocole déchets**, adopté par la FNADE, est toujours en cours de validation au sein de la FEAD. Les différentes fédérations européennes sont intéressées mais souhaitent prendre le temps d'étudier le document en détail. La prochaine réunion de la Task-Force FEAD se déroulera le 16 janvier 2007.

**La prochaine réunion du GT est prévue le 10 janvier 2007 à 15h30.**

Contact : Bérenger SALTEL-PONGY

### GT « REACH »

Présidente : Isabelle CONCHE

Le **règlement REACH** (règlement n° 1907/2006 du 18 décembre 2006) est paru au JOUE L 396 du 30 décembre 2006.

Il entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2007 mais la plupart de ses dispositions (et notamment le chapitre II sur l'enregistrement) ne s'appliquera qu'au 1<sup>er</sup> juin 2008.

Les déchets sont exclus du champs d'application de ce règlement.

Pour les substances « récupérées » devenues produits, le règlement s'applique mais des conditions particulières (notamment pour l'exemption de l'enregistrement) sont prévues dès lors que la substance récupérée est identique à une substance déjà enregistrée.

## EPER

Les guides d'aide à la déclaration annuelle des émissions polluantes à destination des exploitants d'usine d'incinération et d'installation de stockage de déchets ont été présentés le 20 décembre au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable. Ces guides doivent faire l'objet de modifications avant diffusion aux exploitants.

Concernant les installations de compostage, le guide d'aide à la déclaration a été rédigé, et est actuellement en cours de validation.

## Collège valorisation biologique

Co-présidents : Elise BOURMEAU  
et Christian DURAND

### • **SITE DE COMPOSTAGE SOUS AUTORISATION : ARRETE DE PRESCRIPTION**

Le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable devrait sortir prochainement un arrêté de prescriptions ministérielles visant tous les sites de compostage soumis à autorisation. Une consultation a eu lieu au mois de décembre. Une nouvelle version, intégrant les différents retours, devrait être produite fin janvier.

### • **NFU 44051**

L'arrêté de mise en application de la NFU 44051 est attendu courant janvier.

### • **PROCHAINES ÉCHÉANCES**

- 10 janvier : WG4
- 11 janvier : réunion Sous-Produits Animaux
- 11 janvier : réunion ADEME : étude « coûts de la gestion biologique des déchets »
- 12 janvier : collège valorisation biologique
- 25 janvier : groupe AFNOR U44D

**La prochaine réunion du collège aura lieu le 12 janvier 2007 de 14h à 17h.**

Contact : Thomas BONHOURE



## Collège collecte et logistique

Président : Emmanuel CHAUCHAT

### • LA REPRISE GARANTIE

A ce jour, 8 sociétés sont labellisées pour la reprise garantie des déchets d'emballages ménagers. Les renseignements généraux et les pièces contractuelles sont disponibles sur le site Internet de la FNADE : [http://www.fnade.com/sites/fnade/la\\_fnade/reprise\\_garantie.php](http://www.fnade.com/sites/fnade/la_fnade/reprise_garantie.php).

Les chiffres des 3 trimestres 2006

Matériaux	Tonnages
Acier	11 200
Aluminium	125
Papier/carton	44 200
Plastique	13 800

Les matériaux sont recyclés à 98 % en France et en Europe.

### • MAPEOS

Eco-Emballages a présenté le logiciel MAPEOS qui pourrait être l'interface entre plusieurs logiciels et des bases de données. Emmanuel CHAUCHAT participera au 1er comité de pilotage qui aura lieu mercredi 10 janvier 2007.

**La prochaine réunion du collège collecte et logistique se tiendra le vendredi 16 mars 2007 à 10h00 dans les locaux de la FNADE.**

**La prochaine réunion du GT sécurité se tiendra le vendredi 9 mars 2007 à 10h00 à la FNADE.**

**Contact : Cécile GUÉRET**

## Collège valorisation matière et recyclage

Président : Claude BIDAULT

### • VHU

La liste des démolisseurs et broyeurs agréés au 12 décembre 2006 est disponible sur le site <http://www.ecologie.gouv.fr>.

Actuellement, le MEDD avec les acteurs du secteur élabore une campagne de communication auprès du grand public.

### • PNEUS USAGÉS

Suite à la demande de résorption des stocks historiques de pneus usagés par le MEDD, les membres de la FNADE assumeront leurs responsabilités sur les **pneus usagés dûment identifiés**.

### • DÉCHETS D'EMBALLAGES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX

Dans le cadre de la directive 94/62/CE modifiée sur les emballages et les déchets d'emballages, la France doit rendre compte annuellement à la commission européenne de ses résultats de valorisation dans ce domaine et notamment en s'appuyant sur les données des emballages industriels et commerciaux. L'ADEME est chargée de la gestion de l'observatoire permettant de déterminer ces informations. La FNADE participe au groupe de travail sur ce sujet.

Les statistiques qui seront obtenues porteront sur les quantités d'emballages mises en marché et la gestion des déchets d'emballages. Cette base de données permettra de vérifier la réalisation des objectifs européens de recyclage et de valorisation.

**La prochaine date de réunion du collège Valorisation Matière et Recyclage n'a pas encore été définie.**

**Contact : Cécile GUÉRET**

# VIE DES RÉGIONS

## GROUPES REGIONAUX

### PROCHAINES RÉUNIONS

- FNADE IDF : 16 janvier 2007 à Paris
- FNADE SUD OUEST : 17 janvier 2007 à Pessac
- FNADE CENTRE : 2 février 2007 à Montlouis sur Loire
- FNADE NORMANDIE : 13 février 2007
- FNADE OUEST : 27 mars 2007 à Change

**Contact : Corinne FERNANDEZ**



# RÈGLEMENTATION / LÉGISLATION

Nous avons relevé pour vous au cours du mois de décembre, les textes susceptibles de vous concerner :

## REACH

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, *publié au JOUE L 396 du 30 décembre 2006.*

## Loi de finances 2007

Loi n° 2006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007, *publiée au JORF du 27 décembre 2006.*

## Conditions d'achat d'électricité

Arrêté du 14 décembre 2006 relatif à la rénovation des installations qui valorisent des déchets ménagers ou assimilés, à l'exception des installations qui valorisent le biogaz, *publié au JORF du 21 décembre 2006.*

## Emissions de composés organiques volatiles

Arrêté du 24 novembre 2006 modifiant l'arrêté du 2 février 1998 modifié relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation, *publié au JORF du 7 décembre 2006.*

## Transport de marchandises dangereuses

• Arrêté du 22 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 1er juin 2001 modifié relatif au transport des marchandises dangereuses par route (dit « arrêté ADR »), *publié au JORF du 29 décembre 2006.*

• Arrêté du 22 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 5 juin 2001 modifié relatif au transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (dit « arrêté RID »), *publié au JORF du 29 décembre 2006.*

• Arrêté du 22 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 5 décembre 2002 relatif au transport des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure (dit « arrêté ADNR »), *publié au JORF du 29 décembre 2006.*

## Délimitation des zones franches urbaines

Décret portant délimitation des zones franches urbaines créées en application de l'article 26 de la loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances.

Le décret n°2006-1623 du 19 décembre 2006 portant délimitation des zones franches urbaines créées en application de l'article 26 de la loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances a été *publié au Journal Officiel du 20 décembre 2006.*

Les zones concernées sont localisées dans les départements suivants : Vaucluse, Moselle, Val-de-Marne, Nord, Seine-Saint-Denis, Calvados, Rhône, Doubs, Loiret, Yonne, Var, La Réunion.

Il est rappelé que le régime fiscal des Z.F.U. prévoit, sous certaines conditions, des exonérations fiscales et sociales pour les activités qui y sont exercées (Cf. loi pour l'égalité des chances du 31 mars 2006).

## Conseil supérieur des installations classées (CSIC)

Le compte rendu provisoire de la séance du 21 novembre 2006 nous est parvenu le 29 décembre 2006.

La séance du 12 décembre 2006 a été annulée.

### CONSEIL SUPÉRIEUR DES INSTALLATIONS CLASSÉES DU MARDI 16 JANVIER 2007

Parmi les points prévus à l'ordre du jour, nous avons retenu :

1. Information sur le guide d'élaboration et de lecture des études de danger pour les établissements soumis à autorisation avec servitude et les fiches d'application des textes réglementaires récents (circulaire du 28 décembre 2006).
2. Projet de décret modifiant la nomenclature des installations classées (rubrique 2731, dépôts de sous-produits d'origine animale, y compris débris, issues et cadavres).

## Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

• Arrêté du 24 novembre 2006 modifiant l'arrêté du 2 février 1998 modifié relatif aux prélèvements et à la

consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation, *publié au JORF du 7 décembre 2006 (page 18463) [Concerne les COV]*.

- Arrêté du 22 décembre 2006 modifiant l'arrêté du 9 décembre 2004 pris en exécution de l'article 10, premier alinéa, du décret n°75-996 du 28 octobre 1975 portant application des dispositions de l'article 14-1 de la loi du 16 décembre 1964 modifiée relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution, *publié au JORF du 29 décembre 2006 (page 19961)*.

## Union européenne

- Directive 2006/118/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 sur la protection des eaux souterraines contre la pollution et la détérioration, *publiée au JOUE L372 du 27 décembre 2006 (pages 19 à 31)*.
- Directive 2006/123/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur, *publiée au JOUE L376 du 27 décembre 2006 (pages 37 à 68)*.

## Loi de finances

### • TGAP 1

Loi de finances rectificative pour 2006, publiée au JORF du 31 décembre 2006 (page 20241)

DESIGNATION DES MATIERES ou opérations imposables	UNITE de perception	QUOTITE (en euros)
<b>Installations classées</b>		
Délivrance d'autorisation :		
- artisan n'employant pas plus de deux salariés	-	495,15
- autres entreprises inscrites au répertoire des métiers	-	1 195,20
- autres entreprises	-	2 492,85
Exploitation au cours d'une année civile (tarif de base) :		
- Installation ayant fait l'objet d'un enregistrement dans le cadre du système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS) défini par le règlement (CE) n° 761/2001 du Parlement européen et du Conseil, du 19 mars 2001, ou dont le système de management environnemental a été certifié conforme à la norme ISO 14001 par un organisme accrédité	-	335,00
- Autres installations	-	375,54

### • TGAP 2

Loi de finances rectificative pour 2006, publiée au JORF du 31 décembre 2006 (page 20240)

Pour les déchets :

DESIGNATION DES MATIERES ou opérations imposables	UNITE de perception	QUOTITE (en euros)
<b>Déchets</b>		
- Déchets réceptionnés dans une installation de stockage de déchets ménagers et assimilés non autorisés au titre du titre 1er livre V du code de l'environnement pour ladite réception	Tonne	38,90
- Déchets réceptionnés dans une installation de stockage de déchets ménagers et assimilés autorisée au titre 1er du livre du code de l'environnement pour ladite réception :		
. ayant fait l'objet d'un enregistrement dans le cadre du système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS) défini par le règlement (CE) n°761/2001 du Parlement européen et du Conseil, du 19 mars 2001, ou dont le système de management environnemental a été certifié conforme à la norme internationale ISO 14001 par un organisme accrédité	Tonne	8,10
. autre	Tonne	9,90
- Déchets industriels spéciaux réceptionnés dans une installation d'élimination de déchets industriels spéciaux, ou transférés vers une telle installation située dans un autre Etat	Tonne	9,90
- Déchets réceptionnés dans une installation de stockage de déchets industriels spéciaux, ou transférés vers une telle installation située dans un autre Etat	Tonne	19,75

### DECHETS D'IMPRIMES

Décret n° 2006-1766 du 23 décembre 2006 relatif au barème de la contribution prévue à l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement et des soutiens versés aux collectivités mentionnées à ce même article et modifiant le décret n° 2006-239 du 1er mars 2006 relatif à la contribution à la collecte, à la valorisation et à l'élimination des déchets d'imprimés, *publié au JO du 30 décembre 2006*.



# NORMALISATION

## Normes publiées

*Ces documents sont disponibles à l'AFNOR*

- **NF EN 15132** : Abris pour conteneurs roulants à déchets de capacité inférieure ou égale à 1700 l - Exigences de performance et méthodes d'essais.
- **NF X30-501** : Emballages des déchets d'activités de soins - Sacs pour déchets d'activités de soins mous à risques infectieux - Spécifications et méthodes d'essai.
- **NF ISO 11464** : Qualité du sol - Prétraitement des échantillons pour analyses physico-chimiques.
- **NF EN 13492/A1** : Géomembranes, géosynthétiques bentoniques - Caractéristiques requises pour l'utilisation dans la construction des sites d'évacuation de résidus liquides, des stations de transfert ou enceintes de confinement secondaire.
- **NF EN ISO 13433** : Géosynthétiques - Essai de perforation dynamique (essai par chute d'un cône).

## Normes à l'enquête

*Ces documents sont disponibles à l'AFNOR*

- **PR NF X30-418** : Date de clôture : 5 janvier 2007 : Déchets - Détermination de la perméabilité d'une formation géologique en place, de matériaux rapportés, ou arti-

ficiellement reconstitués - Infiltromètres à double anneau, de type ouvert.

- **PR NF X30-420** : Date de clôture : 5 janvier 2007 : Déchets - Détermination de la perméabilité d'une formation géologique en place, de matériaux rapportés, ou artificiellement reconstitués - Infiltromètres à simple anneau, de type fermé - Essai à charge constante et essai à charge variable.
- **PR NF ISO 22036** : Date de clôture : 20 février 2007 - Qualité du sol - Dosage des éléments traces dans des extraits de sol par spectrométrie d'émission atomique avec plasma à couplage inductif.
- **PR NF ISO 19730** : Date de clôture : 25 janvier 2007 - Qualité du sol - Extraction des éléments traces à l'aide d'une solution de nitrate d'ammonium.
- **PR NF ISO 16000-13** : Date de clôture : 25 janvier 2007 - Air intérieur - Partie 13 : détermination des polychlorobiphényles de type dioxine et des polychlorodibenzo-p-dioxines/dibenzofuranes totaux (en phase gazeuse et en phase particulaire) - Collecte sur des filtres absorbants.
- Suite à la décision prise par la Commission X300 le 30 novembre 2006, l'enquête commission sur le **pr XP X30-408** (Déchets ménagers et assimilés - Caractérisation d'un échantillon de déchets ménagers et assimilés, document X300 N 200) a été lancée le 11 décembre 2006. Elle sera close le 30 mars 2007.

# INFOS BREVES / DIVERS

## Nominations

### FEDEREC

La Fédération des entreprises du recyclage, réunie en assemblée générale le 6 décembre dernier, a procédé à l'élection de son nouveau Président.

Pascal Secula jusqu'à présent Vice-Président de la Fédération, en a été nommé Président, en remplacement de Dominique Maguin. Pascal Secula a assumé successivement plusieurs charges syndicales dont la présidence de la région Centre et Sud-Est.

## Colloques / Congrès / Salons

### 2e FORUM METIERS DE L'ENVIRONNEMENT

L'université Paris 1 (Master environnement, développement durable, Management Environnemental et Géomatique) organise, le mardi 6 février 2007, 12 Place du Panthéon, Paris

5ème, Salle 1 Bâtiment Panthéon, une journée de rencontre et débat entre professionnels de l'environnement et étudiants.

Le master professionnel est axé sur la formation à la maîtrise d'ouvrage, tant du point de vue des collectivités que des entreprises.

Ce forum réunira entreprises, collectivités, bureaux d'études, universitaires et étudiants sur le thème des contributions des actions locales au développement durable.

Thèmes principaux abordés :

- Les mécanismes incitatifs d'une meilleure prise en compte de l'environnement,
- Les transferts internationaux de compétences environnementales,
- Présentation des ateliers professionnels du master,
- Les territoires d'innovation

**Contact : Ludovic Mesnildrey,**  
**mail : ludovicmesnildrey@malix.univ-paris.fr ou**  
**Margarita Insuratelu, mail : nsrtmarga@yahoo.com**



• **LE DIALOGUE COMPÉTITIF : UN INSTRUMENT DE VALORISATION PARTENARIALE DANS LA COMMANDE PUBLIQUE**

Le 18 janvier prochain à partir de 13h30, l'Institut de la Gestion Délégée, en partenariat avec l'Association des Maires de France, organise à l'occasion de la signature de la Charte du Dialogue compétitif un colloque intitulé : « Le Dialogue compétitif : un instrument de valorisation partenariale dans la commande publique ».

Ce colloque, placé sous le haut patronage de Christian Poncelet, Président du Sénat, se tiendra à partir de 13h30 dans la Salle Clemenceau du Palais du Luxembourg.

Au cours de deux tables rondes, différents intervenants viendront partager leurs réflexions sur cette procédure de dialogue compétitif, et plus particulièrement sur les questions suivantes : Le dialogue en tunnel contribue-t-il à la qualité du projet ? Comment supporter les coûts d'études : indemnités des solutions rejetées ou limitation du nombre de candidats ? Quelle valeur ajoutée pour l'utilisateur ? Quels rôles des élus dans cette nouvelle procédure ?

Contact : IGD : tel. : 01 44 39 27 07  
contacts@fondation-igd.org

• **COLLOQUE NATIONAL PM4E – ENVIRONNEMENT ET MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE : LE RENDEZ-VOUS DES PME**

Ce colloque est organisé par l'ADEME les 6 et 7 février 2007 à l'hôtel Le Méridien Montparnasse à Paris, afin de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les démarches collectives et individuelles pour réduire la production de déchets ?
- Quel est l'intérêt pour les PME françaises d'exporter leur savoir-faire ? De quels outils disposent-elles ?
- Quels sont les besoins en innovation des PME ? De quels soutiens peuvent-elles disposer ?
- Quelles actions peuvent-elles être mises en place au sein des PME pour réduire leurs émissions directes ou indirectes de gaz à effet de serre? (Bilan Carbone®).

Contact : ADEME, Direction communication, formation, développement – Tél. : 02 41 25 78 52,  
mail : pierre-jean.drouet@ademe.fr

## PUBLICATIONS

### Livre blanc du MEDEF

Le mouvement des entreprises de France va procéder à compter du 25 janvier au lancement officiel de son livre blanc.

Il s'adresse à tous ceux qui souhaitent « faire gagner la France » quel que soit leur âge, leur profession, leur couleur politique...

C'est la première fois dans l'organisation patronale qu'il sera possible de disposer d'un support pédagogique « grand public ».

Ce livre blanc sera disponible en librairie à compter du 25 janvier 2007 et présenté à l'occasion de l'assemblée

générale du MEDEF qui doit se tenir à cette même date.

Contact : MEDEF

### Almanach du développement durable

Le livre recueille une centaine de contributions sur les thèmes d'actualité (réchauffement climatique), sociaux (pollution), économiques (commerce équitable), politiques et éthiques (micro-crédit) du développement durable.

## PARTENAIRES

Sites et sols Pollués 2007 : le 30 mars 2007 à l'hôtel Régina, Paris.